
COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNE DE VALLON-PONT-D'ARC

RD 290 – Restrictions de circulation entre le 4 décembre 2017 et le 30 mars 2018 pour les travaux d'hiver de l'opération grand site (OGS) Combe d'Arc

Le 19 décembre 2017

L'opération grand site (OGS) de la Combe d'Arc, projet de réhabilitation paysagère de la Combe d'Arc rentre dans sa deuxième phase, avec deux nouveaux chantiers qui se dérouleront du 4 décembre au 30 mars 2018 :

- Remodelage du secteur de la plage amont
- Prolongation de la liaison piétonne depuis le cœur de site jusqu'au parking Belvédère-Pont d'Arc (ancien parking Tourre).

Cette importante phase de travaux va occasionner des aménagements et des restrictions de circulation sur la RD290. **Sur la portion de route entre le parking de l'auberge et celui du Pont d'Arc Belvédère sera installé un alternat de circulation pour les véhicules légers pendant toute la durée des travaux, ainsi qu'une fermeture complète de 8h30 à 17h pour tous les véhicules du 26 décembre au 3 mars 2018 en semaine** (fermeture avancée d'une semaine pour permettre des travaux de purge de la falaise surplombant la route - **pour la semaine allant du 26/12 au 6/12 la fermeture interviendra entre les mardis et les samedis inclus**). Ce même secteur sera **interdit aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes durant toute la durée du chantier**.

Le site de la Combe d'Arc est interdit aux piétons sur toute la durée du chantier. Durant la durée des travaux, le Département installe un observatoire et des panneaux d'information au-dessus de la plage amont, offrant une vue sur le Pont d'Arc et le chantier en cours.

Les riverains du chantier sont informés par une lettre d'information distribuée dans les boîtes aux lettres.

Pour votre sécurité, soyez vigilants et respectez la réglementation de circulation mise en place.

Merci de votre compréhension.